

Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



LARCHANT

Entités paysagères :

- Plateau du Gâtinais sud
- Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble des points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « **Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),**
- 2 la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
- 3 la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
- 5 une légende** donnée au point d'observation,
- 6 des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif** de la localisation,
- 9 l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.



Bornes de l'observatoire : VALORISATION

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.



Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.

Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional
du Gâtinais français

Cathy Bos,
Chargée de mission
Architecture et Paysage
01 64 98 23 38
c.bos@parc-gatinais-
français.fr





Entité paysagère :

Plateau du Gâtinais sud

Référence du point : 5PGS

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 669670 ; Y : 6797177)

Dates des clichés disponibles : juin 2002, juin 2005, mars 2009
janvier 2012

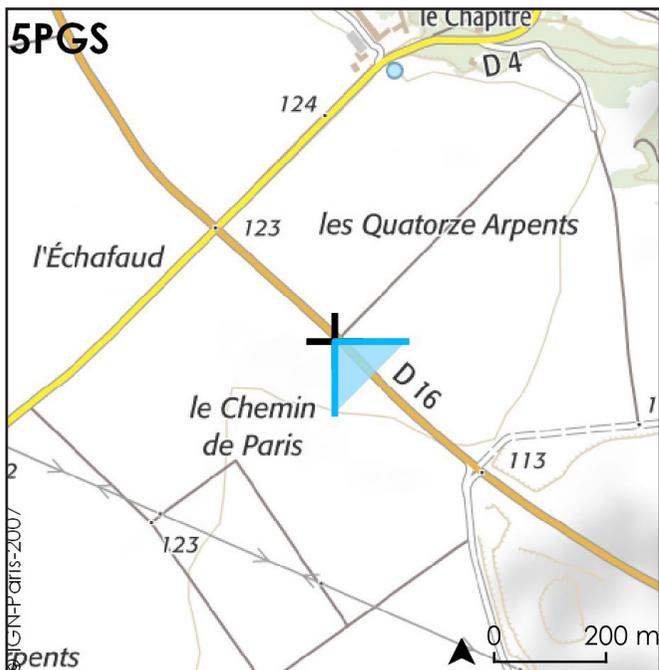
L'extension de la carrière de Larchant et l'évolution de la D52.



Juin 2002



Juin 2005



LOCALISATION

Ancien emplacement du point de vue : RD52 proche du carrefour avec la RD4, en face du chemin rural des « Quatorze arpents ».

Nouvelle localisation du point de vue : prendre la route à droite en venant de Larchant, menant à la carrière sur la D16, juste avant le rond-point entre la D16 et la D52.

OBJECTIF DE VEILLE

Ce point a été déplacé en 2020 afin d'avoir une meilleure visibilité sur le suivi de l'évolution de la carrière et du tracé de la RD52.

Secteur soumis à l'implantation d'un projet de méthanisateur.



Mars 2009



Janvier 2012



Entité paysagère :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 5aTPCom

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 669830 ; Y : 6797890)

Dates des clichés disponibles : automne 2005, septembre 2006,
avril 2009, mai 2009, janvier 2010, juillet 2011, janvier 2012

Seuil visuel entre plateau et clairière villageoise (vue panoramique sur Larchant).



Automne 2005



Septembre 2006



LOCALISATION

Chemin rural remontant sur le plateau, partant de la RD4, juste après la ferme du Chapitre (la photo est prise au niveau du banc en bois).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'ouverture / la fermeture de l'espace, par l'évolution du boisement sur les parcelles des coteaux. Suivre l'évolution des espaces agricoles ouverts, confrontés à la progression du bâti ou des boisements.



Avril 2009



-7- Janvier 2010



Juillet 2011



Janvier 2012



Entité paysagère :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 6aTPCom

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 671317 ; Y : 6796875)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, septembre 2006,
avril 2009, janvier 2010, juillet 2011, janvier 2012

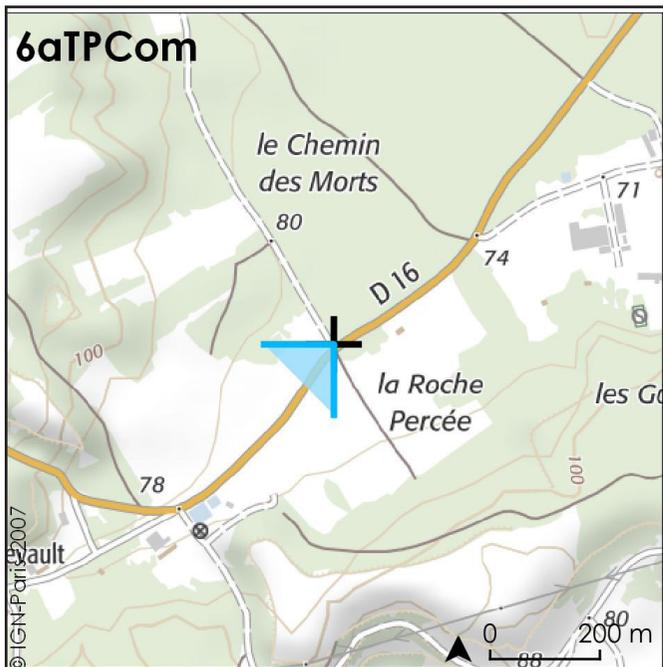
La clairière de la Roche Percée et l'exploitation de matériaux.



Printemps 2005



Avril 2009



LOCALISATION

Route de Bonnevault, entrée du chemin rural, côté droit en allant vers Bonnevault.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution du site de la carrière, ainsi que les mesures d'intégration et de réhabilitation paysagère prévues pendant et après exploitation du secteur.



Janvier 2010



Juillet 2011



Entité paysagère :

**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 6bTPCom

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 670831 ; Y : 6796465)

Dates des clichés disponibles : mai 2009, janvier 2010,
juillet 2011, janvier 2012

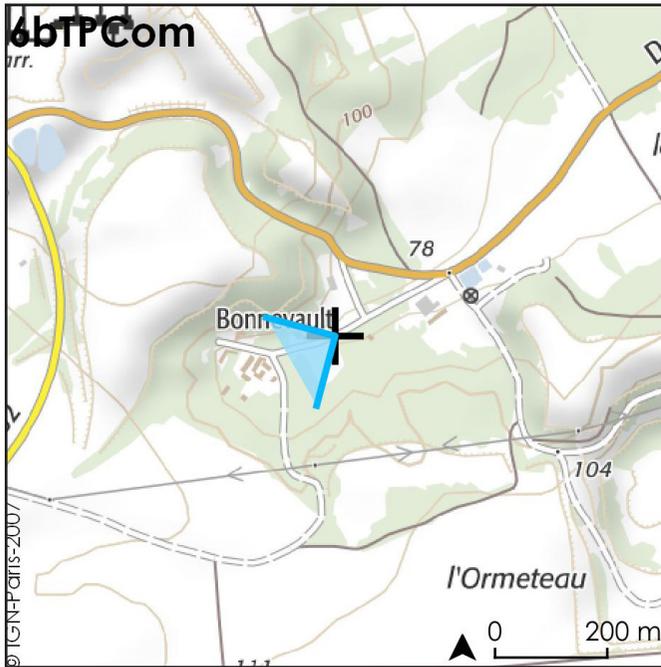
Entrée du hameau de Bonnevault.



Mai 2009



Janvier 2010



LOCALISATION

Route de Bonnevault, entrée du hameau, bas-côté gauche (la photo est prise 10 mètres après la borne).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution des paysages de ce hameau, en relation avec l'activité de la carrière.



Juillet 2011



Janvier 2012



Entité paysagère :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 7TPCom

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 669755 ; Y : 6798078)

Dates des clichés disponibles : septembre 2006, avril 2009,
janvier 2010, juillet 2011, janvier 2012

Entrée de village de Larchant.



Septembre 2006



LOCALISATION

Arrivée par la RD16, au niveau du premier poteau électrique (à peu près en face du panneau d'entrée de la commune).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre et valoriser la démarche de reconquête des espaces d'entrées de village tenant compte des typologies végétales et bâties existantes (murs de pierre, arbre signal, mare...).



Avril 2009



Janvier 2010



Janvier 2012



Entité paysagère :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 12aTPCom

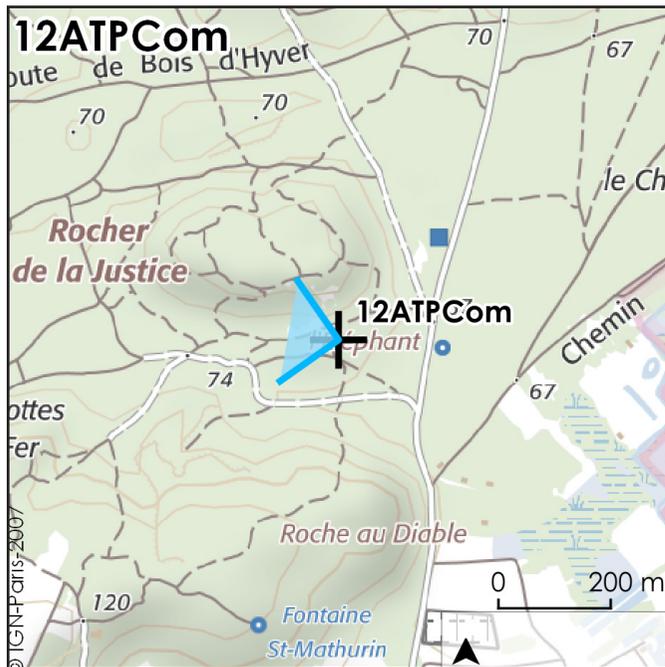
Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 669942 ; Y : 6799317)

Dates des clichés disponibles : octobre 2006, février 2009,
février 2010, juillet 2020

Le site d'escalade de l'Éléphant à Larchant.



Octobre 2006



LOCALISATION

Sur la route entre Larchant et Busseau, premier site d'escalade à gauche en venant de Larchant. La borne se situe 300 mètres après les barrières forestières (emprunter le chemin de droite depuis les barrières). Le nouveau point de vue se situe 50 mètres sur la droite par rapport à l'ancien emplacement, face au bloc de l'Eléphant

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de ce milieu et des éventuels aménagements. Suivre l'érosion de ce secteur (due à la surfréquentation par le public).



Février 2009



Février 2010



Juillet 2020



Entité paysagère :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 12bTPCom

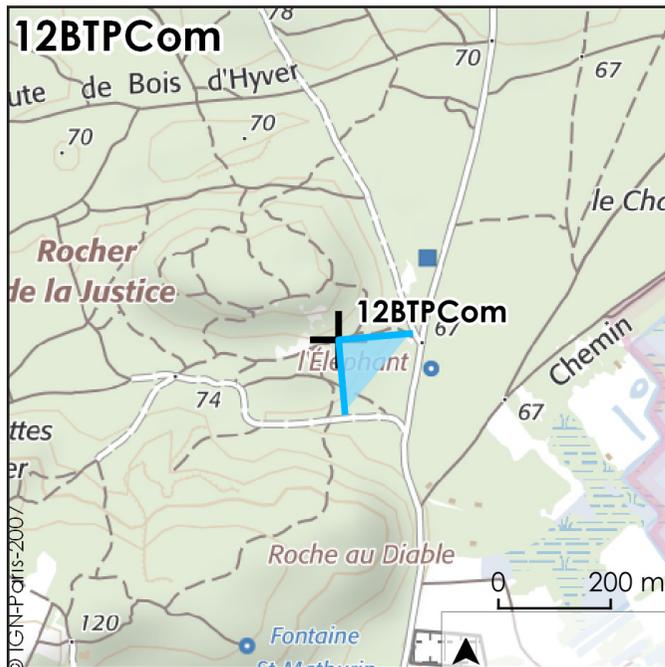
Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 669980 ; Y : 6799365)

Dates des clichés disponibles : juillet 2020

Le site d'escalade de l'Eléphant à Larchant.



Juillet 2020



LOCALISATION

Sur la route entre Larchant et Busseau, premier site d'escalade à gauche en venant de Larchant.

Après la barrière forestière en arrivant sur le site, prendre le chemin de droite puis à l'embranchement prendre le sentier à gauche, le point se trouve à 50 mètres après l'embranchement.

OBJECTIF DE VEILLE

Disparition des sous-bois et début d'un ensablement dû à cette disparition : veiller à l'évolution du milieu.



Entités paysagères :
**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 13TPCom

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 670798 ; Y : 6800477)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, janvier 2010,
juillet 2011, janvier 2012

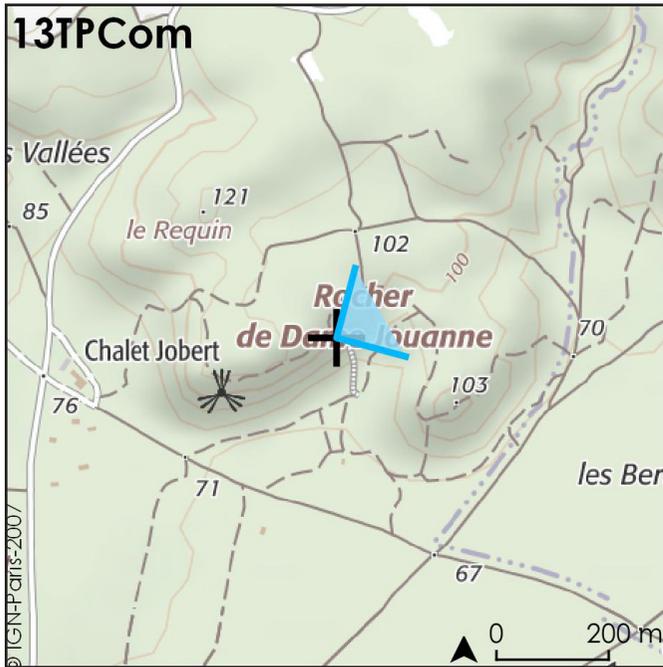
Surfréquentation et érosion (La Dame Jouanne, Larchant).



Printemps 2005



Janvier 2010



LOCALISATION

Depuis le parking du Chalet Jobert, emprunter l'allée balisée par les bornes en bois, à partir de la barrière forestière qui longe le rocher de la Dame Jouanne. Prendre ensuite un chemin en platelage bois sur la gauche.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de ces aménagements dans le temps et en mesurer l'impact sur l'érosion de ce site.

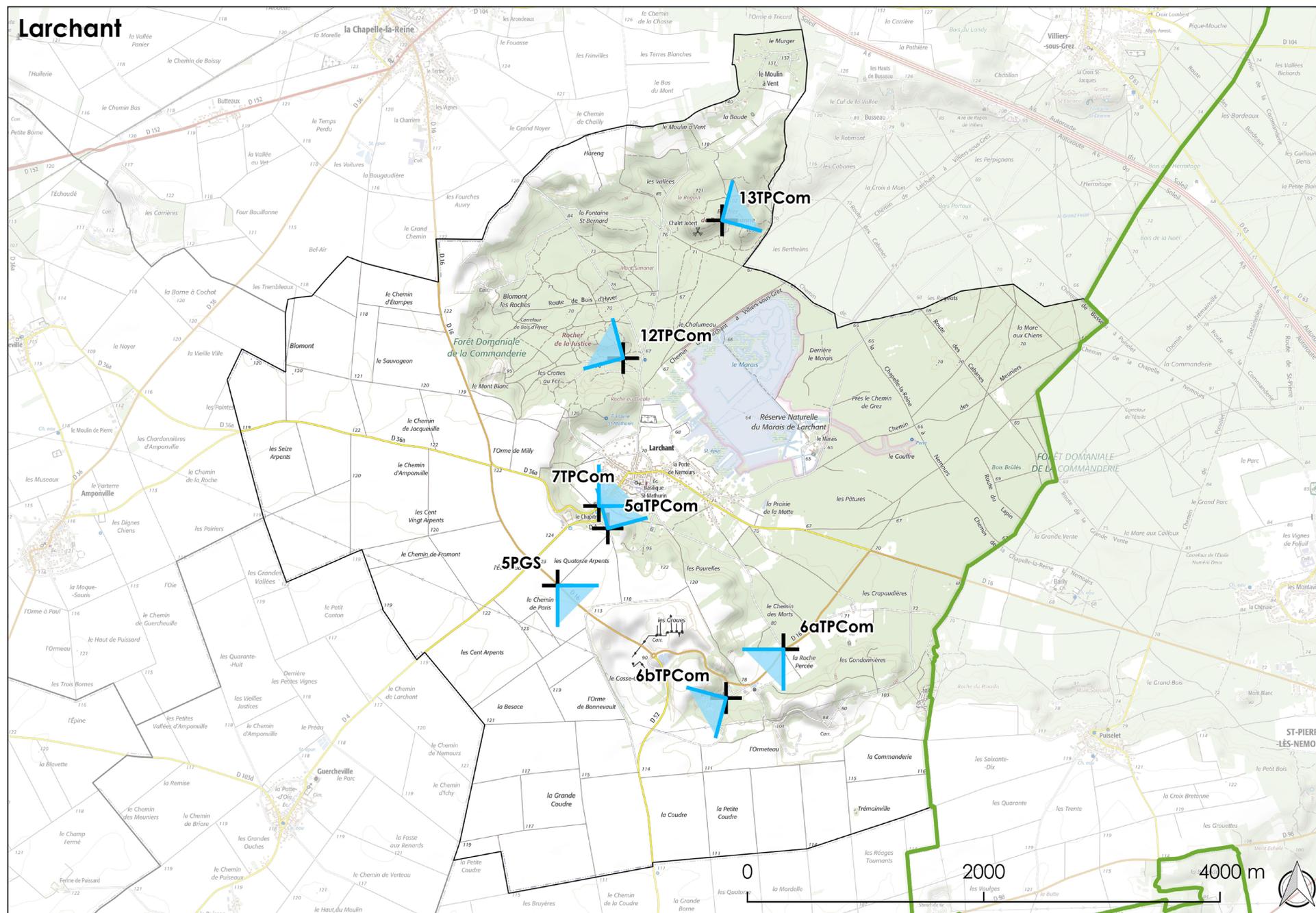


Juillet 2011



Janvier 2012

CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.

Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

